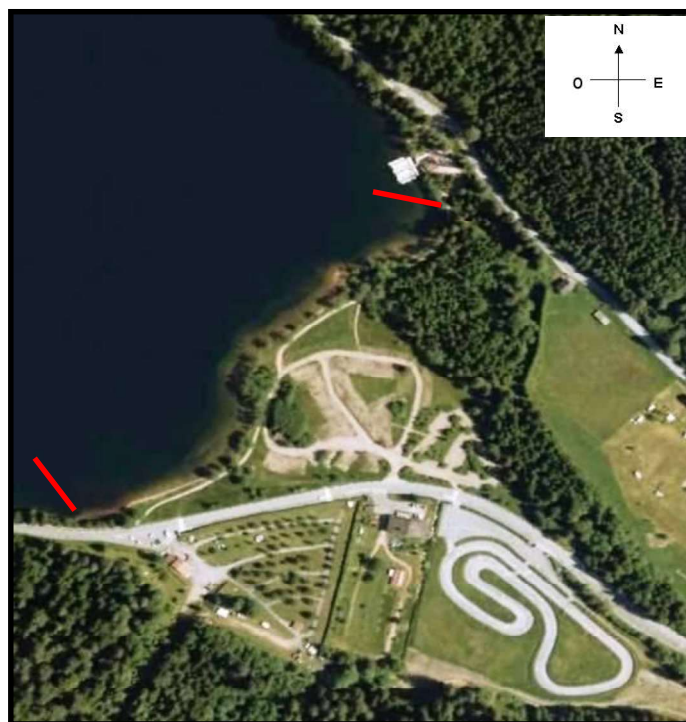


FICHE DE SYNTHÈSE DU PROFIL DE BAIGNADE “LA CLAIRIERE”

PROFIL DE BAIGNADE de TYPE 1 : FICHE DE SYNTHESE			
Département	Vosges (88)	Site de baignade	“LA CLAIRIERE”
Commune	XONRUPT-LONGEMER		
Personne référente de la baignade		Philippe BAROTTE - Mairie de Xonrupt 03 29 63 07 24 - 06 08 86 10 68 sports.mairie@xonrupt.fr	
DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE DE BAIGNADE			
Caractéristiques			
Nature		Herbe / Gravier - sable	
Superficie		6000 M2	
Localisation		Extrémité Sud du lac	
Equipements			
Période de fréquentation		Juillet / Août	
Fréquentation journalière estimée		200	
Equipements sanitaires		Oui	
Poste de secours et surveillance		Non	
Usages et loisirs nautiques		Pédalos / Kayaks / Baignade	
Accès aux animaux		Non	
Autres équipements		Loueurs - Restauration rapide / Aire de pique nique	

LIEUX DE PRÉLEVEMENT ET D'AUTO SURVEILLANCE - LOCALISATION DE LA ZONE DE BAIGNADE



EPISODES DE POLLUTION “LA CLAIRIERE” AU COURS DES DERNIERES ANNEES :

AUCUN

INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d’actions
Sources de pollutions	Impact : * Faible ** Significatif *** Fort	Surveillances : Agent référent Technicien Police municipale	Indicateur de suivis et seuil d’alerte	Mesures de gestion préventives associées	Mesures principales d’actions
Cours d’eau	**	Contrôle des eaux de baignade Attention particulière en saison estivale Prévisions météo	Alerte météo Episodes pluviaux orageux Constat visuel <i>in situ</i> de troubles	Auto-analyses Fermeture préventive ou curative de la baignade	Mise en place d’un suivi sanitaire des affluents et des eaux de baignade du lac Procédure d’alerte
Postes de relèvement	**				
Orages Pluies intenses	**				
Exutoire d'eau pluviale	**				
Fréquentation	*	Contrôles réguliers	Prévisions météo Constat de surfréquentation	Limitation éventuelle du nombre de baigneurs	Obligation éventuelle de respect de la limitation imposée
Déchets	*	Contrôles réguliers	Contrôle visuel <i>in situ</i>	Corbeilles de propretés supplémentaires Tri des déchets	Signalétique renforcée Intervention éco cantonniers
Parkings Routes	*	Contrôles réguliers	Déversement de polluants	-	Arrêt éventuel de la baignade Elimination des polluants
Accès des animaux	*	Contrôles réguliers	Animaux domestiques dans l’eau	Interdiction d’accès à la baignade Rappel réglementation	Respect de la réglementation Obligation de tenue en laisse
Campings	*	Contrôles réguliers	Dysfonctionnements constatés	Recommandations Informations, sensibilisation	Arrêt éventuel de la baignade Obligation de mise en conformité



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Eaux de baignade



A signaler

Qualité de l'eau

Zoom sur le contrôle

Recommandations

Eau & santé

Qualité des eaux de baignade > BAIGNADE LA CLAIRIERE

Année : 2025

BAIGNADE LA CLAIRIERE

Département : VOSGES / Commune : XONRUPT-LONGEMER



Retour

Début de la saison : 07/07/2025

Fin de la saison : 31/08/2025



Classement de l'année 2025 : **Excellent**

Légende:

- Site dont l'eau est d'excellente qualité
- Site dont l'eau est de bonne qualité
- Site dont l'eau est de qualité suffisante
- Site dont l'eau est de qualité insuffisante
- Site n'ayant pas suffisamment de prélèvements cette saison pour être classé
- Site non classé
- Site connaissant une interdiction temporaire de baignades

Profil complet du site de baignade: 

Document de synthèse du profil: 

Résultats des prélèvements de l'année 2025									
16/06/2025	07/07/2025	29/07/2025	18/08/2025						
Bon	Bon	Bon	Bon						
Bon résultat ☐ - Résultat moyen ☐ - Mauvais résultat ☐									

Historique des classements

2022	2023	2024	2025
			

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

 Excellent

 Bon

 Suffisant

 Insuffisant

 Insuffisamment de prélèvements

 Site non classé

 Non suivi

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. [Pour en savoir plus](#)

Profils de baignade en milieu lacustre - V3 - 2012 - Validé par l'ARS - Philippe BAROTTE - ETAPS - MAJ 2026

